

La Vie à Bry

le magazine de votre ville

N° 481
Février 2022

brysurmarne.fr -  -  - 

Budget 2022

Page 13



Construire l'avenir durablement
et maîtriser l'urbanisme

Page 19



VILLE DE BRY-SUR-MARNE
Moult viel que Paris

CAMÉRAS DE VIDÉOPROTECTION



« Avec 600 000 € de budgétés, nous poursuivons le déploiement de notre tissu de vidéo-protection. 15 nouvelles caméras seront installées cette année et les anciennes progressivement modernisées. La sécurité est la plus fondamentale condition du bien vivre à Bry, nous continuerons à y mettre les moyens. »

Charles ASLANGUL
Maire de Bry-sur-Marne

Édito du Maire

« La Marne : belle et capricieuse »

Chères Bryardes, Chers Bryards,

Vous le savez, le 1^{er} trimestre, notamment le mois de février, est traditionnellement celui des crues et donc des possibles inondations.

« Un risque naturel »

Notre ville, par sa position géographique et sa topographie, se trouve historiquement confrontée aux inondations. Tous les ans, à la même période, la Marne est en crue avec plus ou moins d'intensité et donc plus ou moins de conséquences. En dehors des crues majeures du passé (1910, 1924, 1955), la crue de 2018, et ses inondations, nous a rappelé que nous devons rester vigilants.

C'est pourquoi l'an dernier, dès mon arrivée, j'ai évalué l'ensemble de notre dispositif pour l'optimiser et m'assurer que nous étions prêts à affronter d'autres épisodes de crues remarquables. Je tiens donc à porter à votre connaissance les actions désormais entreprises en cas d'un déclenchement de situation de crise face au risque de crue.

D'abord, il est important de savoir qu'une inondation peut survenir tant par débordement direct, caractérisé par un franchissement de la Marne au-delà de la retenue, qu'indirect par une remontée de la nappe phréatique ou des eaux dans les réseaux d'assainissement. Par exemple, les riverains du Quai Louis Ferber se souviennent que l'an dernier, en 2021 il y a eu une inondation ponctuelle et localisée par remontée des eaux pluviales et non pas directement à cause de la Marne.

« Plan communal de sauvegarde et d'aide à la population »

Dans le but de se prémunir de ces différents cas de figures, nous coordonnons les actions de prévention en lien avec d'autres entités : les services départementaux pour la Marne et les services de l'intercommunalité (Paris Est Marne & Bois) pour l'assainissement.

D'abord, les services municipaux effectuent une veille quotidienne du niveau de la rivière, avec une cote sous le pont de Bry, pour anticiper au maximum la survenue d'inondations. Les services techniques s'appuient en parallèle sur l'outil « Vigicrue » qui permet de suivre, en temps réel, l'évolution des crues en amont de Bry-sur-Marne.

Par ailleurs, la Préfecture du Val-de-Marne (l'État) effectue son propre contrôle et alerte les services techniques municipaux en cas d'évolution préoccupante selon elle. Lorsque nous constatons que la cote dépasse un certain seuil, nous déclenchons le « Plan Communal de Sauvegarde et d'Aide à la Population » qui consiste à mettre rapidement en place des actions de façon graduée.



Crue de 1910 - Rue de la Pépinière (Aristide Briand)

L'une des premières est toujours de couper la circulation sous le pont de Bry, dont les voies sont rapidement inondées. Ensuite, nous activons progressivement les autres actions en lien avec nos partenaires.

Le Conseil Départemental du Val-de-Marne, en sa qualité de gestionnaire des berges, procède aux premières mesures de sécurisation des murets anti-crue par la mise en place de batardeaux. En complément, les vannes sécurisant les réseaux d'assainissement sont activées pour faire obstacle à une éventuelle remontée des eaux de la Marne par ce chemin. De son côté, le Territoire Paris Est Marne & Bois, intervient pour sécuriser les vannes « anti-retour » aménagées sur le quai Louis Ferber.



Charles ASLANGUL

Maire de Bry-sur-Marne
Vice-président du Territoire
Conseiller Métropolitain

« Proximité et solidarité »

Face à l'ensemble de notre dispositif, et en dépit de notre volonté de vous prémunir au maximum, il faut collectivement savoir rester humbles face aux forces de la Nature et conscients qu'une inondation importante reste toujours possible.

C'est pourquoi, je tiens à ce que les services communaux soient toujours prêts à faire face à ces situations de crise : alertes à la population (pensez à adhérer à l'application « Voisins Vigilants & Solidaires » qui est un bon complément au site internet et réseaux sociaux), mobilisation de la Police municipale dans le cadre de la sauvegarde des biens et des personnes, construction et installation de passerelles provisoires pour maintenir la circulation piétonne en zones inondées, phoning aux personnes âgées et/ou isolées, aide aux courses de première nécessité, et même logements d'urgence en cas de périls graves imminents.

En complément de la mobilisation totale de nos agents, je conseille vivement aux Bryards situés en zone inondable d'être, a minima, équipés de moyens basiques permettant de répondre au premier niveau d'urgence (bottes, bougies, lampes torches, etc.). Si nous sommes tous heureux de vivre dans une ville qui a la chance de côtoyer une si belle rivière, n'oublions jamais qu'elle peut être capricieuse et qu'elle reste un élément naturel avec son lot de risques.

P.S. : Je vous invite à découvrir le dossier spécial « budget 2022 » en page 13.

L'agenda du Maire



Jeudi 20 janvier, Monsieur le Maire était présent au salon « Paris images Production Forum » et ce à double titre : en tant que Maire de Bry-sur-Marne et en tant que Vice-président du territoire en charge du Pôle Image.

En effet, Monsieur le Maire a souhaité que le Pôle Image soit représenté au moyen d'un stand pour présenter ce projet structurant à l'échelle de la région Île-de-France à toutes les professions cinématographiques.

À cette occasion, Monsieur le Maire a pu échanger avec ceux qui préparent le cinéma de demain. Aussi, il a pu s'entretenir avec Jérémy Redler, délégué spécial au Conseil régional et président de Film Paris Région, Dominique Boutonnat, Président du Centre National du Cinéma (CNC) ou encore Laurent Teyssere, chef décorateur des studios de Bry ; sans oublier les producteurs et investisseurs attirés par le projet.

Le projet du Pôle Image est très attendu par les professionnels de l'image, des écoles ainsi que les pouvoirs publics.

ALLÔ MONSIEUR LE MAIRE

Chaque premier mercredi du mois entre 16h et 17h15

**Permanences sans rendez-vous
au 01 45 16 68 00**

Rappel selon l'ordre chronologique des appels passés



p.6 - Vos instants Bry

p.8 - En bref

Devenez assesseur pour la Ville
Participez à notre concours spécial
St Valentin
Dématérialisation de vos demandes
d'autorisation d'urbanisme

p.11 - Actualités

Le CMJ lance son projet de compostage
collectif
Boutique éphémère

p.12 - Interview

Inventec, le goût de l'innovation

p.13 - À la une
Budget 2022

p.19 - Focus

Construire l'avenir durablement et maîtriser l'urbanisme

p.20 - La parole aux élus

p.21 - Agenda

p.22 - De vous à nous

p.23 - Infos utiles

La Vie à Bry - février 2022 - n° 481 - Édité par la Ville de Bry-sur-Marne
1, Grande rue Charles de Gaulle 94360 Bry-sur-Marne
Tél. : 01 45 16 68 00 - Courriel : mairie@bry94.fr

Directeur de la publication : Charles ASLANGUL

Adjoint au Maire délégué à la communication : Christophe ARZANO

Directrice de la communication : Christelle CHARLOT

Rédactrice en chef : Marion GORDIEN

A contribué à ce numéro : Julie LIANG

Photos : service communication, GM Prod, 123rf, Canva

Maquette : service communication / Réalisation : Isabelle VIÉNOT

Distribution : Espace impression

Impression : RAS - Numéro tiré à 9 000 exemplaires

Toute reproduction interdite (y compris sur Internet) sauf autorisation expresse.

Document imprimé avec des encres végétales sur papier issu de forêts gérées durablement.



IMPRIM'VERT®

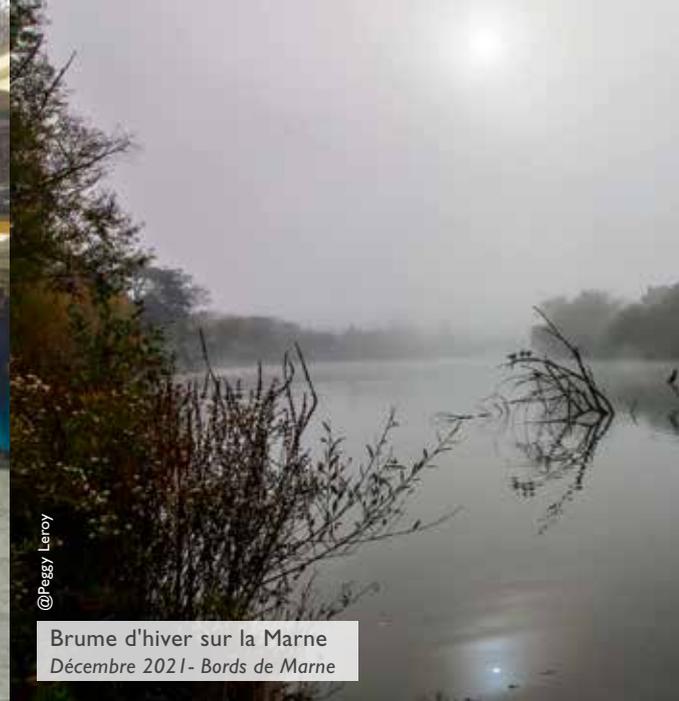


VILLE DE BRY-SUR-MARNE
Moult viel que Paris

Vos instants **Bry**



Collecte des bio-déchets en partenariat avec le Territoire
Dimanche 16 janvier - Marché de Bry

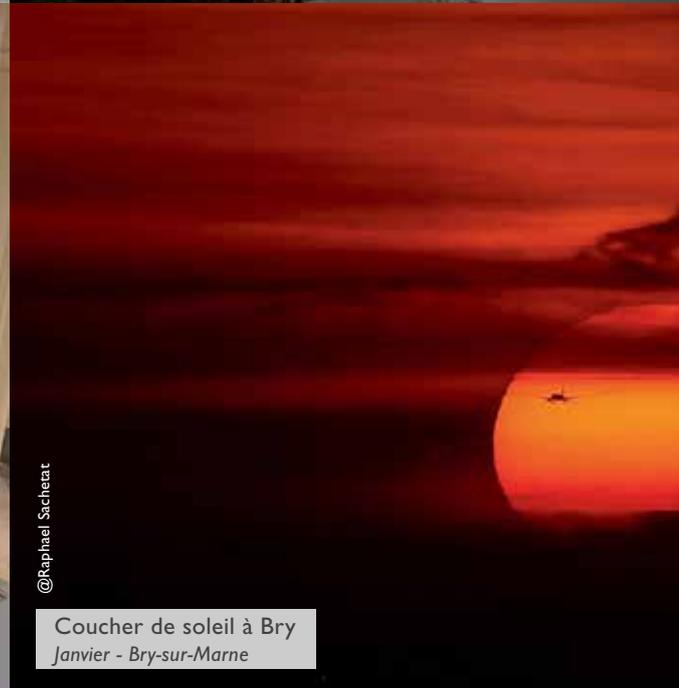


@Peggy Leroy

Brume d'hiver sur la Marne
Décembre 2021- Bords de Marne



Visite guidée de la Cité de l'Économie par l'Office de Tourisme
Jeudi 13 janvier - Paris 17^e



@Raphael Sachetac

Coucher de soleil à Bry
Janvier - Bry-sur-Marne



@Peggy Leroy

Brume d'hiver sur la Marne
Décembre 2021- Bords de Marne



Créations de Dominique Cohen
Janvier - Boutique éphémère



Créations de Céline Mercier
Janvier - Boutique éphémère



Exposantes : « Le Petit je ne sais quoi » et « Peuples des Andes »
Janvier - boutique éphémère



« Défi famille zéro déchet » : atelier sur l'alimentation
Jeudi 20 janvier - Hôtel de Ville

LOISIRS SENIORS

Inscriptions pour le mois de mars

• Vendredi 11 mars à 15h :

La magie au bout des doigts

Inscrivez-vous pour le spectacle du magicien Dung, mentaliste et hypnotiseur dans les salons de l'Hôtel de Malestroit. À quelques centimètres des convives, de table en table ou de groupe en groupe, il joue avec cartes, monnaies, élastiques, foulards...

Le tout ponctué d'humour pour le plus grand plaisir et étonnement des invités.

Ces dernières années, Dung s'est formé et initié, diplômé à l'appui, à l'hypnose. Les convives sont à coup sûr étonnés, interloqués de voir leurs amis comme envoûtés, mais toujours en totale sécurité.

Inscriptions : du 1^{er} février au 28 février, 01 45 16 68 00 / 90 places - Gratuit



• Jeudi 17 mars : de Senlis à Chaalis

Venez, le temps d'une journée, découvrir Senlis et Chaalis par le biais de visites guidées. Flânez dans les rues de Senlis la matinée pour en apprendre sur son histoire, goûtez les spécialités du restaurant *Le Gril des Barbares* et enfin visitez l'abbaye royale de Chaalis, avec ses collections de peintures, sculptures et arts décoratifs qui font sa renommée. L'abbaye est classée au titre des Monuments Historiques de France depuis 1965.

**Inscriptions : mardi 8 février 2022 de 9h à 12h, salle de l'Hôtel de Ville
Tarif : 40 € pour les seniors (52 places)**

VIE LOCALE

Envoyez-nous vos plus belles photos

Partagez-nous vos plus beaux clichés de Bry-sur-Marne sur  ou  avec **#instantsbry** ou **#villedebrysurmarne** pour nous permettre de partager vos photos sur nos réseaux sociaux et/ou dans votre journal *La Vie à Bry*. Notre ville regorge de talents, alors faites-vous connaître !



ILS S'INSTALLENT À BRY

Benoît Morin, rédacteur

Benoît Morin met à votre disposition ses talents rédactionnels pour la création de vos contenus web optimisés SEO, ou encore pour des publications rédactionnelles et autres textes. Également biographe et membre du réseau NPI, Benoît Morin peut vous aider à écrire le récit de votre vie ou l'histoire de votre entreprise.

17 avenue Georges Clemenceau

☎ 06 34 18 30 64

✉ bm.redacteur@gmail.com

www.npi-biographe.com

SOS Parasite

Experte en débarras, dératisation, désinsectisation et désinfection, la société se déplace partout en Île-de-France pour vous aider à lutter contre les nuisibles. Elle met ses 15 ans d'expérience à la disposition de ses clients pour une intervention discrète, rapide et efficace.

☎ 06 13 02 13 30

✉ sosparasite1@gmail.com

Wiboo

Wiboo est une agence digitale qui couvre l'ensemble des besoins en communication numérique des entreprises (cahier des charges, création de sites e-commerce, vitrines, extranet, emailing...). Elle compte parmi ses clients aussi bien des grands comptes tels qu'Auchan, Savencia, Invivo... que des PME et PMI. L'agence développe également des configurateurs de produits et des générateurs de devis très prisés par ses clients industriels.

102 bis avenue Georges Clemenceau

☎ 01 80 91 61 02

<https://wiboo.fr>

Vous débutez une nouvelle activité sur Bry ? C'est avec plaisir que nous publierons votre annonce. Contactez dès maintenant le service Développement économique au **01 45 16 68 00 - mairie@bry94.fr**

ÉLECTIONS 2022

Devenez assesseur pour la Ville



Participez à la vie démocratique de la Ville en vous portant volontaire pour être assesseur lors des deux prochaines élections : présidentielles (les 10 et 24 avril) et législatives (les 12 et 19 juin). Pour devenir assesseur, il suffit d'être inscrit sur les listes électorales d'une ville du Val-de-Marne. Il est possible d'être assesseur dans n'importe quel bureau indépendamment de votre quartier de résidence et de votre lieu de vote.

Vous souhaitez participer ?

Contactez la mairie au 01 45 16 68 00
mairie@bry94.fr

BÉNÉVOLAT

Rejoignez l'équipe des Blouses Roses

L'association *Les Blouses Roses* intervient, à l'hôpital Saint-Camille, auprès des enfants hospitalisés, des adultes et des personnes âgées, dans le cadre d'activités et de visites, pour offrir le maximum de sourire aux patients. Si vous êtes intéressés, envoyez vos disponibilités à contact@lesblousesrosesparis.fr



PROJET

Étude d'un réseau de chaleur géothermique

Les communes de Bry, Champigny et Villiers réfléchissent ensemble à optimiser l'approvisionnement énergétique des nouveaux quartiers et plus largement celle des consommateurs sur leurs territoires. L'objectif est d'utiliser des sources naturelles de géothermie présentes dans les sols pour verdir dès que possible la production de chauffage et d'eau chaude sanitaire, principal secteur d'émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques. Cette énergie renouvelable permettra d'exploiter la chaleur des sols et des eaux souterraines pour chauffer les bâtiments. Pour ce faire, les trois communes ont débuté en octobre dernier une étude de faisabilité d'un réseau de chaleur à base de géothermie qui prendra fin au cours du printemps.



SAINT-VALENTIN

Participez à notre concours !



Du 1^{er} au 11 février, tentez de remporter deux places de théâtre, en nous envoyant votre plus belle déclaration d'amour. En quelques lignes, laissez parler votre cœur ! Le grand gagnant sera désigné par un vote des membres du Conseil municipal des Jeunes et la déclaration repostée sur nos réseaux sociaux pour la Saint-Valentin. Choisissez de mettre un peu de romantisme dans votre quotidien ! Écrivez-nous à mairie@bry94.fr, en indiquant : « Concours St Valentin » dans l'objet de votre mail. Veillez également à préciser votre nom, prénom et numéro de téléphone dans votre message afin que nous puissions vous recontacter.

Au Plaisir de voir

Léo Szlachter, opticien, a décidé de s'installer à Bry-sur-Marne pour prendre soin de votre vue et de votre style, en mettant à votre service son savoir-faire en lunetterie-visagisme, mais aussi contactologie et vérification visuelle, le tout en totale collaboration avec votre ophtalmologue.

Il vous accueillera **du lundi au samedi, de 9h à 19h sans rendez-vous, au 34 Boulevard Gallieni.**

☎ 01 47 06 94 88

DON DU SANG

Donnez votre sang pour sauver des vies

L'Établissement français du sang (EFS) et la Ville vous donnent rendez-vous pour une nouvelle collecte de sang le **dimanche 20 février, de 9h30 à 14h30, au gymnase Clemenceau** (inscriptions préalables sur le site de l'EFS).

+ d'infos sur dondesang.efs.sante.fr



URBANISME

Dématérialisation de vos demandes d'autorisation d'urbanisme

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, permis d'aménager, déclaration préalable, certificat d'urbanisme, etc.) peuvent être déposées en ligne sur un guichet unique : <https://brysurmarne.geosphere.fr/guichet-unique>

Ce service sécurisé, gratuit et accessible à tout moment permet de saisir sa demande en choisissant le formulaire adapté et en fournissant les pièces nécessaires, de la modifier et de la transmettre au service instructeur. Vous pouvez également suivre l'avancement de votre dossier en temps réel.

Le service Urbanisme se tient à votre disposition pour toutes précisions concernant la



dématérialisation de l'instruction des autorisations du droit des sols.

Si vous le souhaitez, vous pouvez aussi déposer votre dossier sous format papier en mairie.

+ d'infos sur brysurmarne.fr,
01 45 16 68 00

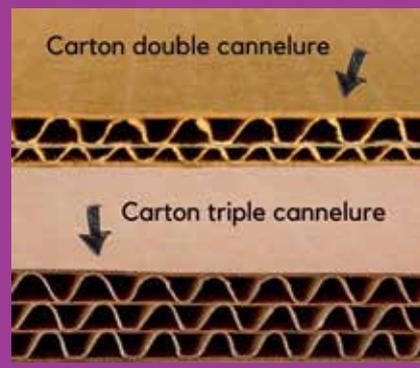
RECYCLAGE

Donnez une seconde vie à vos cartons à cannelle

La Maison des Arts Étienne Audfray propose depuis quelques années un atelier de création de meubles et d'objets en carton entièrement fabriqués à partir de cartons recyclés.

Cet atelier s'inscrit dans une démarche de création responsable, en réutilisant et valorisant cette matière issue de la récupération.

Si vous souhaitez vous débarrasser de cartons à double ou triple cannelle exclusivement, (voir la photo) et ainsi vous inscrire dans une démarche écologique de proximité, vous pouvez nous contacter au 01 45 16 68 00.



PRÉVENTION

Plan neige

Afin d'anticiper les éventuelles chutes brutales de température et de neige, une cellule dédiée permet d'activer le « plan neige », qui consiste à saler la voirie selon un plan de priorités : dans un premier temps les routes à fortes fréquentation (accès gares, stations de bus, équipements publics...) et les pentes telles que le boulevard Pasteur, la rue Franchetti, l'avenue du Général Leclerc et la rue Léon Menu. Les priorités d'interventions sont ajustées en fonction de l'évolution des prévisions météorologiques et de l'importance des chutes de neige. Par ailleurs, en parallèle de ce plan, les riverains sont tenus de déblayer le trottoir devant leur domicile sur une largeur de 2 mètres, pour éviter les risques de chute. Du sel de déneigement est disponible en grande surface, au droguiste ou en jardinerie. Au besoin, du gros sel peut être utilisé (1 poignée par m²). En cas d'intempéries, le service Communication de la Ville vous informera des opérations en cours sur le site internet ou les réseaux sociaux.



TRAVAUX

Le Centre Technique municipal s'agrandit !



Situé au numéro 1 de la rue du Clos Sainte Catherine, le Centre Technique municipal accueille une partie des services Techniques municipaux. Son espace extérieur va être agrandi de 800 m², ce qui permettra de redéployer les moyens logistiques de la ville et de rapatrier notamment quelques matériaux inertes, aujourd'hui stockés sur un autre terrain mis à disposition par le département qui doit être restitué en 2022.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Le CMJ lance son projet de compostage collectif

Pour démarrer l'année 2022 durablement, les membres du CMJ ont travaillé à la création de deux composteurs collectifs.

Ils s'engagent ainsi aux côtés de la Ville dans le développement durable, afin de lutter contre le gaspillage alimentaire et communiquer sur une meilleure gestion des déchets organiques. Pour ce faire, deux composteurs collectifs d'une capacité de 600 à 700 L ont donc été installés et peints par les jeunes Bryards dans le jardin situé à l'Espace Co, à proximité de la gare RER de Bry-sur-Marne. Ce sont en tout 60 familles logeant en appartement avec balcon qui pourront s'inscrire et bénéficier de l'utilisation du compost, ainsi que des bio-seaux laissés à disposition. Elles seront



suivies et accompagnées par nos jeunes « ambassadeurs verts », qui proposeront diverses animations et informations sur la thématique du zéro déchet. Deux « ambassadeurs verts » seront présents lors des horaires d'ouverture, les lundis et

jeudis de 7h à 9h30 pour la dépose de déchets organiques et de 16h à 18h30 pour récupérer les bio-seaux. Les familles pourront ensuite bénéficier du compost arrivé à maturité. Un cycle de compostage dure entre 9 et 12 mois avant de pouvoir être distribué, il est donc nécessaire que les familles s'engagent dans la durée.

Vous êtes intéressés par le projet et répondez au critère d'habitation ?
Inscrivez-vous à cmj@bry94.fr
+ d'infos au 06 70 69 97 58

Pour les autres, la Ville a lancé avec le Territoire, depuis le mois de janvier, le tri collectif de bio-déchets sur le marché de Bry. Vous pouvez venir récupérer gratuitement votre bio-seaux en mairie.

+ d'infos au 01 45 16 68 00

BOUTIQUE ÉPHÉMÈRE

Les douceurs du mois de février

Du 1^{er} au 13 février

Les Perles de Mélina

Perlière d'art, Mélina réalise ses perles à partir de baguettes de verre de Murano. Chaque perle est unique et utilisée pour la création de bijoux artisanaux : colliers, sautoirs, bracelets, boucles d'oreilles, bijoux de sacs et accessoires de la table. Il est possible de les faire réaliser sur commande.

www.perles-de-melina.fr

[lesperlesdemelina](https://www.facebook.com/lesperlesdemelina)



Du Fil au Trésor

Isabelle Trovato crée et réalise des accessoires de mode depuis plus de 8 ans. Sacs, besaces, pochettes et autres créations « customisées » et uniques voient le jour dans cette maison dédiée aux travaux d'aiguilles. Découvrez

leurs nouvelles collections 100% *made in France* et faites main, afin de trouver le trésor que vous cherchez !

www.dufilautresor.com

[dufilautresor](https://www.facebook.com/dufilautresor)



Du 15 au 27 février

Arlette Sommer

Propose des produits de bien-être et relaxation, tels que des huiles essentielles de laboratoires français Gravier, des galets diffuseurs, fontaines d'intérieur, chaussettes SPA hydratantes, diffuseurs de chaleur douce, clips diffuseur pour voiture...

Tél. 06 61 84 76 70



Jacques RESNIK

Faites-vous plaisir avec des pièces indispensables de la garde-robe : foulards en soie de créateurs, écharpes en cashmere pour les hommes, paréos en coton, étoles en soie, mis à l'honneur par Jacques Resnik. Des pièces de qualité et réalisées tout en finesse, qui raviront les connaisseurs, comme les amateurs !

[resnikjacques](https://www.instagram.com/resnikjacques) ■



À SAVOIR

Le Territoire Paris Est Marne et Bois a créé un site qui répertorie toutes les boutiques éphémères présentes dans les villes du territoire. Rendez-vous en ligne sur boutiques-ephemeres-pemb.fr/

Interview...

Inventec, le goût de l'innovation

Avec son projet *Atmomet*, le groupe *Inventec*, un des leaders de la chimie de spécialité situé à Bry-sur-Marne depuis 1874, inscrit son savoir-faire sur le marché mondial de l'électronique. En 2021, elle est ainsi lauréate du « *PM'UP Relance* », un prix décerné par la région. Rencontre avec Christophe Dehon, Bryard et directeur du pôle R&D.

Vie à Bry : Qu'est-ce que la société *Inventec* ?

Christophe Dehon : Nous sommes un groupe familial franco-belge, où quatre générations de Dehon se succèdent. Nous avons toujours été une société de service, que mon arrière-grand-père a commencé à développer avec les produits réfrigérants. C'est en 1995 que s'opère un tournant pour devenir *Inventec* actuel. La société devient précurseuse dans la récupération et la régénération de ses produits à faible impact environnemental et s'impose sur le marché de l'électronique en développant de nouveaux produits de crème

notre arrivée sur le marché de l'électronique amorcée en 1995, puis en 2015 avec le rachat d'une entreprise américaine spécialisée dans la poudre de soudure. *Atmomet* permet une relocalisation industrielle à Bry et l'acquisition d'un nouveau savoir-faire, celui de maîtriser tout le processus de la production de la crème de soudure dans le processus de miniaturisation des instruments électroniques utilisés par les entreprises des secteurs de l'aéronautique, de l'automobile et du médical. L'objectif de ce projet est donc d'améliorer la compétitivité dans notre production au niveau mondial

ce sont une quinzaine d'ingénieurs qui travaillent sur les formulations. En parallèle, 10% de nos employés travaillent dans la recherche et l'application au sein de nos cinq laboratoires présents à travers le monde.

« La force de notre innovation vient de la diversité des profils que l'on a au sein d'*Inventec*. Application, curiosité et bien-être sont les outils essentiels pour évoluer »



Christophe Dehon, directeur R&D, devant le projet Flushing Net, lauréat « *PM'UP Relance* » 2019.
Frédéric Dehon, directeur général délégué, installé au Japon.



de soudure. Nous passons du statut de « distributeur » à « producteur », avec la création de nos propres solutions et une maîtrise de la chaîne de production de A à Z.

VàB : Quelles sont les valeurs de l'entreprise ?

C.D. : On est une société de service où l'écoute du client joue un rôle déterminant, comme notre adaptation à leurs différents besoins. On est acteur de proximité. Enfin, la bienveillance est un autre de nos piliers, puisque nous nous attachons à garder cet esprit familial, en interne et avec nos clients.

VàB : En quoi consiste le projet *Atmomet* ?

C.D. : Ce projet symbolise la continuité de

face à nos concurrents japonais, américains et allemands.

VàB : L'innovation, qui découle de la Recherche & Développement est au cœur de l'entreprise ?

C.D. : Nous cultivons avec nos ingénieurs ce savoir-faire unique qui se retrouve dans la qualité des crèmes de soudure, reconnues aujourd'hui dans l'univers de l'électronique auprès de grands groupes qui nous font confiance, tels que *Schneider*, *Infineon*, *Siemens*... Nous sommes sur des marchés qui évoluent rapidement, il est donc important d'anticiper les demandes et de toujours trouver une solution innovante pour suivre les marchés Hi-Tech dans lesquels nous intervenons. Par exemple, avec *Atmomet*,

VàB : Quel est le secret de prospérité du groupe Dehon ?

C.D. : Nous allons bientôt fêter nos 150 ans d'existence, soit quatre générations de Dehon qui se sont succédées, avec leurs visions et leurs idées. Notre formule de prospérité serait donc de la persévérance, du sérieux et un esprit familial : grandir à notre rythme avec nos moyens, tout en préservant l'essence même de notre société.

VàB : Quel est le prochain grand projet d'*Inventec* ?

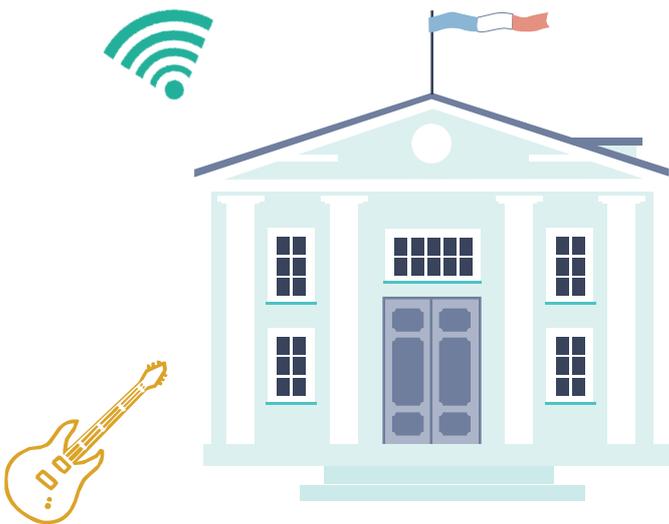
C.D. : La finalisation de notre projet *Atmomet* nous permettrait d'ici quelques années de faire de Bry-sur-Marne notre centre d'innovations. Moderniser les lieux pour le rendre plus en adéquation avec nos services et ainsi permettre d'accélérer la mise sur le marché de nos produits, pour toujours mieux répondre à la demande et accroître notre compétitivité, en France comme à l'étranger. ■

EN CHIFFRES

+ 1 000 clients

120 salariés

10% du chiffre d'affaires investi dans la R&D



BUDGET 2022

Une trajectoire équilibrée et maîtrisée

C'est à nouveau dans un contexte marqué par la crise sanitaire et économique, que le Conseil municipal a approuvé le 16 décembre dernier, le budget primitif 2022. Il traduit d'une volonté de la Municipalité de travailler transversalement avec tous les services pour freiner les dépenses, tout en se réorganisant, afin d'améliorer les services à la population. Décryptage.



LA PAROLE À MONSIEUR LE MAIRE



« Un budget de rupture : chasse aux gaspillages et optimisation »

Madame, Monsieur,
Chers Bryards,

La gestion budgétaire commande rigueur, responsabilité et vision. C'est un exercice central dans la bonne marche de l'administration communale. Avec les élus qui m'entourent, et l'Adjoint au Maire aux finances que je remercie pour son engagement, nous avons pris à bras le corps ce sujet pour rompre avec des dépenses de fonctionnement incontrôlées et assurer la saine gestion des deniers publics.

Ma commande était simple : partir à la chasse aux gaspillages et réduire les dépenses de fonctionnement.

Pourquoi ? Parce qu'en faisant ces efforts budgétaires nous permettons à la Ville de poursuivre son développement sans recourir à des augmentations d'impôts. Ainsi, chaque euro économisé est réinjecté dans les projets structurants pour l'avenir de Bry et le bien-être des habitants.

Pour la toute première fois, nous parvenons à totalement geler les dépenses de fonctionnement qui étaient en hausse constante depuis de trop longues années. Cela s'est fait dans un contexte contraignant, dans la mesure où nos recettes ont diminué et, en parallèle, de nouvelles offres ont été inscrites au budget (Théâtre, gymnase MALF, etc.). Et ce, sans oublier la crise sanitaire qui perturbe toujours l'organisation municipale. Pourtant, les dépenses n'augmentent pas !

Concrètement, grâce à notre chasse aux gaspillages, nous avons réussi à geler les dépenses avec seulement +0,09% par rapport à 2021. Mieux, à périmètre constant par rapport à 2021, le budget 2022 affiche une réduction des dépenses de fonctionnement de -1,3% ! Nous poursuivrons cette dynamique de maîtrise des dépenses pour assurer un service public de qualité et poursuivre notre politique.

En somme, ce budget est réalisé avec rigueur (gel des dépenses), responsabilité (aucune augmentation d'impôts) et vision, en nous projetant vers l'avenir grâce à nos nombreux projets guidés, encore et toujours, par le bien-vivre à Bry !

Le budget primitif 2022 présente les perspectives et actions menées par Monsieur le Maire et les différents services de la Ville tout au long de l'année, en s'adaptant aux différentes contraintes existantes (crise sanitaire, baisse des aides de l'État, hausse du SMIC...). L'objectif : une gestion toujours plus rigoureuse des finances sans hausse d'impôts et une amélioration des services à la population.

Pour 100 €, la répartition des dépenses des services



23 €



Espaces publics

(espaces verts, voirie et réseaux, propreté...)

19 €



Enfance

(restauration scolaire, fournitures, équipements...)

18 €



Batiments publics

(écoles, crèches, gymnases, bâtiments administratifs...)

11 €



Petite enfance

(alimentation, animations, intérimaires...)

8 €



Culture

(Théâtre, Maison des Arts, Conservatoire...)

7,4 €



Sécurité

(police municipale, équipements, dispositifs...)

4 €



Sports

(gymnases, équipements, subventions aux associations...)

4 €



Social

(CCAS, surcharges foncières...)

2 €



Jeunesse et Loisirs

(CMJ, séjours, dispositifs d'aide...)

1,7 €



Transports

(locations cars, véhicules, carburants...)

1,6 €



Fêtes et animations

(événements, festival, concours...)

Le Budget à la loupe



17 525
habitants

À Bry-sur-Marne, au 1^{er} janvier 2022
selon l'INSEE, sur la base du dernier
recensement 2019



7 839 160
millions d'euros
de dépenses
d'investissement

Budget qui permet à la Ville de
réaliser de nouveaux projets



29 076 854
millions d'euros
de dépenses de
fonctionnement

Budget qui permet à la Ville de faire
fonctionner les services au quotidien

0%

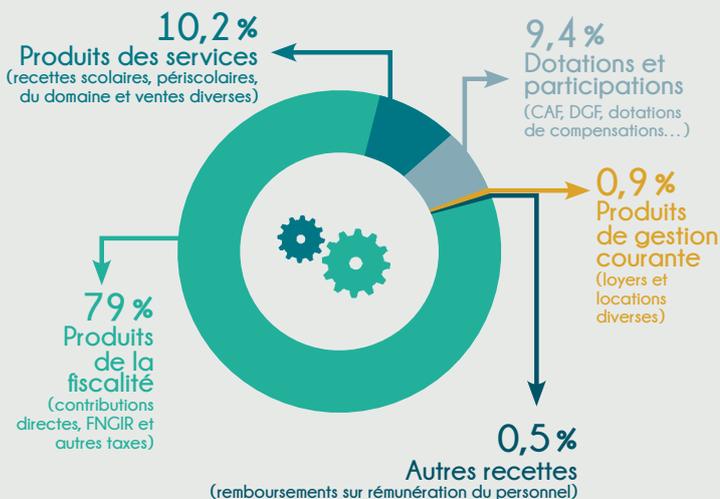
d'augmentation
des taux impôts

+0,09%

gel des dépenses
de fonctionnement

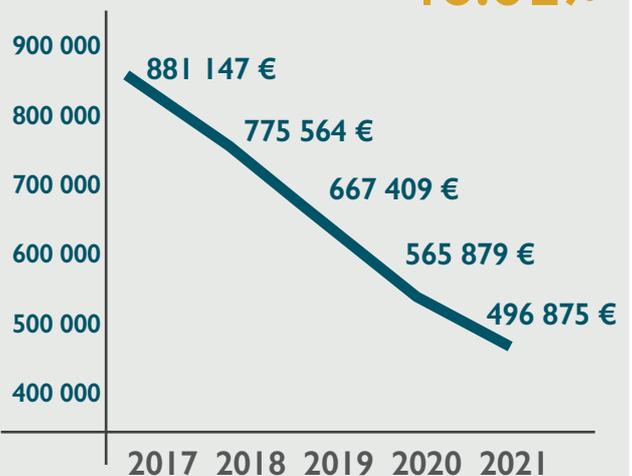
Les recettes de fonctionnement

Le total des recettes du budget
de fonctionnement s'élève à 30 501 259 €



Baisse de la dotation forfaitaire (versée par l'État)

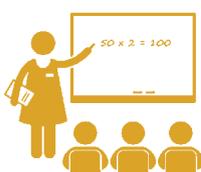
-43.61%



Des projets structurants pour une ville attractive

Le budget primitif fait apparaître un gel des dépenses de fonctionnement (+0,09 % seulement !), et ce, en permettant la livraison de nouvelles prestations à destination de la population (théâtre, gymnase Marie Amélie Le Fur, maison de la Jeunesse). En réalité, sans les nouvelles prestations, le budget 2022 affiche, par rapport au budget 2021, une réduction des dépenses de -1,3 % grâce à la chasse au gaspillage. L'objectif est d'optimiser le budget et d'améliorer les services rendus à la population. Zoom sur les budgets des différents services (incluant les frais du personnel, les dépenses de fonctionnement et d'investissement), avec un focus sur leurs principaux projets pour 2022.

Enfance
6 006 100 €



Dont les travaux de modernisation des écoles (capteurs d'air, aire de jeux, chaudière, radiateur, peinture, éclairage...) à hauteur de 360 400 €, ainsi que la mise en place du projet écoresponsable « cours Oasis » à Étienne de Silhouette pour un montant de 300 000 €.

Sports
1 292 438 €



Dont 80 000 € pour la finalisation des travaux du gymnase Marie Amélie Le Fur, 120 000 € de taxes d'aménagement à acquitter pour ce même gymnase, ainsi que 60 000 € d'études destinées à la réhabilitation du gymnase Clemenceau. Les subventions versées aux associations sportives bryardes s'élèvent à 175 000 €.

Social
1 313 352 €



Dont 305 000 € d'aide à la construction de logements sociaux et 666 370 € de subvention versée au Centre communal d'action social (CCAS), comprenant 322 350 € de subventions à destination des associations solidaires de la Ville.

Transports
532 916 €



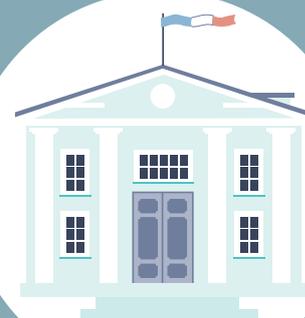
Dont 12 500 € consacrés aux sorties scolaires sur l'année, 134 000 € en location de cars et 60 000 € pour l'achat de véhicules électriques.

Bâtiments publics
5 713 015 €

Dont 799 910 € de fluides (électricité, gaz, eau), 481 680 € d'entretiens, réparations et maintenances et 303 724 € pour la propreté des bâtiments et frais de nettoyage des locaux.

Budget 2022
36 916 014 €

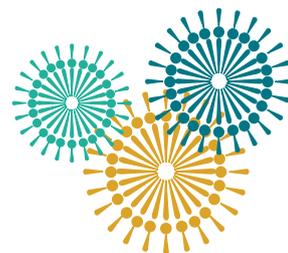
- 29 076 854 € de dépenses réelles de fonctionnement
- 7 839 160 € de dépenses en investissement





Petite-enfance 3 395 158 €

Dont 100 000 € de subventions versées aux associations bryardes, 52 000 € pour la réservation des berceaux en crèches interentreprises.



Fêtes et animations 496 929 €

Dont l'organisation du concours balcons et jardins fleuris, d'un feu d'artifice pour la Fête Nationale, le lancement du nouveau festival nautique « Marne en Vogue » sur les Bords de Marne (98 300 €), ou encore la mise en place du marché de Noël des artisans (51 000 €).



Espaces publics 7 388 284 €

Dont 1 663 000 € consacrés aux travaux de réfection des 40 km de voirie et à la propreté urbaine et à la poursuite de l'aménagement en accessibilité des bâtiments. Un intérêt particulier est porté à la protection et au développement du cadre de vie bryard, avec 52 000 € consacrés à la végétalisation de la ville, 70 000 € pour la création d'aires de jeux, ou encore 600 000 € de travaux de transformation de deux terrains en schiste.



Culture 2 554 355 €

Dont 200 000 € consacrés à la programmation de spectacles et concerts, 30 000 € destinés à la création d'un parcours sonore sur les Bords de Marne, ou encore 25 000 € pour la réédition du livre sur l'histoire de Bry-sur-Marne. Le montant des subventions pour les associations culturelles municipales s'élèvent à 40 000 €.



Jeunesse et loisirs 575 384 €

Dont la poursuite des projets liés à la Maison de la Jeunesse, avec 15 000 € dédiés au dispositif d'aide au financement du permis de conduire ou 50 850 € pour l'organisation de séjours pour les jeunes. La Ville poursuit la modernisation et la restauration de ses centres de loisirs, pour un montant de 93 000 €.



Sécurité 2 353 117 €

Dont le fonctionnement de la Police municipale 24h/24 et 7j/7, l'achat de nouveaux équipements et la mise en place du dispositif « Voisins Vigilants » d'une valeur de 145 520 €, ainsi que l'installation de caméras de vidéo-protection sur la Ville pour 600 000 €.



Investissements en images ...

Quelques exemples des projets budgétisés pour 2022. Les priorités : le développement durable, le cadre de vie, la jeunesse et la sécurité.



3 QUESTIONS À BRUNO POIGNANT, ADJOINT AU MAIRE DÉLÉGUÉ AUX FINANCES ET PERSONNEL COMMUNAL

Vie à Bry : Comment qualifieriez-vous le Budget primitif de 2022 ?

Bruno Poignant : Conformément à la commande de Monsieur le Maire Charles Aslangul et à nos engagements de campagne, cette année ce budget marque une rupture avec le passé.

On a fait une chasse au moindre gâchis et freiné les dépenses, tout en réussissant à intégrer des nouveaux projets (cours Oasis, Maison de la jeunesse, travaux de modernisation et d'aménagement...) et en assurant la continuité de ceux de l'année 2021 (Gymnase Marie Amélie Le Fur, Théâtre, vidéo-protection...). Cela a été un rééquilibrage et une réorganisation entre les différents services, mais surtout un travail commun de longue haleine, afin de maintenir l'équilibre des dépenses de la Ville, tout en y intégrant les nouveaux projets. On est donc à ce stade dans un budget d'engagement, car on ne connaît pas encore les derniers chiffres de l'année 2021, qui nous permettront lors du conseil municipal d'avril d'ajuster et de rééquilibrer à la marge si nécessaire les budgets des services. L'autre particularité de ce budget réside dans l'incertitude de la pandémie liée à la Covid-19, qui a eu de nombreux impacts sur l'année 2021, avec notamment les fermetures d'écoles, l'ouverture du centre de dépistage éphémère pour les enfants, les équipements et formations adéquates... Nous gardons donc une grosse part d'imprévus, quant au déroulé de l'année 2022.

VAB : Quelles ont été les priorités de ce budget ?

B.P. : Notre fil conducteur a été de confirmer notre politique de maîtrise des dépenses de fonctionnement, tout en améliorant la qualité de nos services à la population, notamment au travers l'investissement dans les différents projets des services de la Ville, le tout, sans emprunts supplémentaires pour ne pas surcharger la dette de la ville, qui s'élève aujourd'hui à 12.6 millions d'euros. Monsieur

le Maire, accompagné de la majorité municipale, a donc priorisé certaines thématiques, afin d'améliorer le cadre et la qualité de vie des Bryards, autour du développement durable (cours Oasis, végétalisation de la ville, équipement de la Ville en voitures électriques), le développement de l'offre culturelle (programmation du Théâtre), les services à la jeunesse (dispositif du financement du permis de conduire, organisation de séjours) ou encore la sécurité de la ville, qui représente 10% du budget d'investissement (vidéosurveillance, voisins vigilants, cellule dédiée à la lutte des violences faites aux femmes).

VAB : Quelle est la prochaine étape de ce budget ?

B.P. : C'est lors du prochain conseil municipal d'avril que l'on fera les ajustements nécessaires, avec la reprise des résultats des chiffres réels sur l'année complète de 2021, et ainsi ajouter du budget supplémentaire ou bien rééquilibrer certains services et projets avant de les réaliser. Le pilotage d'une collectivité peut symboliquement se représenter comme la conduite d'un navire avec un fort tirant d'eau. La modification du cap d'un paquebot se fait progressivement en agissant sur la barre, la propulsion et en s'aidant des courants et du vent. Après des années de hausse des frais de fonctionnement, nous sommes arrivés à les stabiliser, voire à les baisser (hors nouvelles prestations). Dans notre exemple, les courants marins sont parfois porteurs financièrement comme des dépenses non réalisées suite à la crise sanitaire (annulation des vœux à la population...) et parfois le navire est vent debout (coûts additionnels comme le matériel de protection contre la pandémie...). 2022 sera donc une année de prises de décisions et d'engagements à tenir afin de poursuivre dans notre lutte au moindre gâchis. Je terminerai par une citation de James Cameron, facilement transposable à une collectivité après mon analogie sur le théâtre : « Il y a trois catégories de films : les gros budgets, les petits budgets, et ceux sur lesquels on ne peut pas se permettre le moindre gâchis. » Nous sommes dans la 3^e catégorie ! ■

URBANISME

Construire l'avenir durablement et maîtriser l'urbanisme



Développer la Ville tout en préservant le patrimoine et le cadre de vie bryard, tels sont les objectifs de la charte « qualité, construction et aménagements durables » et du cahier de recommandations architecturales proposé par Monsieur le Maire, en partenariat avec le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) du Val-de-Marne.

Monsieur le Maire et la majorité municipale souhaitent encadrer plus fortement les promoteurs et constructeurs. Au-delà du nombre de constructions drastiquement limité depuis 2020, la volonté politique est de maîtriser l'urbanisme aussi d'un point de vue qualitatif en complément du quantitatif. C'est l'objet même de la charte qualité construction qui impose aux promoteurs signataires, par exemple, d'utiliser des matériaux nobles et de veiller à une réelle qualité architecturale. Cette charte, élaborée de manière participative avec les riverains et les professionnels, vient compléter les règles d'urbanismes définies dans le *Plan Local d'Urbanisme* (PLU).

Bry, une ville où il fait bon vivre

La particularité de la charte réside aussi dans son volet environnemental. La Ville s'engage dans la démarche *Biodiversité+*, lancée par les CAUE d'Île-de-France. Elle vise ainsi à sensibiliser aux différents enjeux environnementaux et aux problématiques urbaines, afin d'engager, à terme, un processus de développement plus vertueux et écologique. D'une part, est pris en compte la volonté de protéger les ressources naturelles et la biodiversité de la ville. Par exemple sur les coteaux, de préserver les sources souterraines existantes en veillant à ne pas détourner ou tarir les écoulements, afin d'éviter d'accroître les risques d'inondations. D'autre part, le développement durable est aussi pensé à l'origine même des constructions,

avec en priorité l'utilisation de matériaux pérennes et respectueux de l'environnement (pierre de taille, meulière, brique pleine...). Dans cette charte, il est ainsi proposé aux constructeurs de s'engager dans la démarche *Bâtiment Durable Francilien* (BDF) qui permet de réaliser des logements sobres en énergie (respect de la biodiversité, utilisation d'énergies renouvelables...).

« Une charte qualité, vectrice de liens sociaux »

Préserver et développer le cadre de vie des Bryards passe également par le vivre-ensemble, un enjeu social intrinsèquement lié au développement urbain d'une ville. La charte favorise notamment la mixité sociale, en proposant une variation de typologie de logements, du studio au T4, afin de toucher différents publics (familles, personnes âgées isolées, étudiants, jeune couple, etc.) Elle y inclut par ailleurs une dimension culturelle, en proposant de promouvoir des artistes par l'exposition de leurs œuvres au sein d'un immeuble. Vecteur de lien social, elle encourage également à la création d'espaces partagés, tels que la mise en place d'un potager collectif, une salle commune au rez-de-chaussée, une aire de jeux...). À chacune des étapes de construction, pour les professionnels ou particuliers, elle

accompagne, donne des orientations et conseille afin d'instaurer une démarche vertueuse avec tous les acteurs concernés (communication auprès des habitants, respect des normes et réglementation, gestion des nuisances sonores, propreté du chantier...).

Tous acteurs dans la préservation du cadre de vie à Bry

Le cahier de recommandations architecturales, en partenariat avec le CAUE du Val-de-Marne, est quant à lui un véritable outil pédagogique imagé à disposition de toute personne souhaitant faire des travaux de restauration ou de construction neuve, pensé dans le but d'aider les particuliers à être acteur de la valorisation et du respect du patrimoine bryard. Simple d'utilisation, le cahier de recommandations est divisé en deux parties : le bâti existant et les constructions neuves. On y découvre la richesse des différentes typologies de bâtisses existantes à Bry, avec leurs particularités et de nombreux conseils à l'entretien, la restauration et la modification (façades, toitures), l'agrandissement ou les aménagements des abords. Le livret peut également donner des idées quant aux différents projets souhaités, grâce aux photos illustrant chaque réalisation et des textes synthétisés, qui rendent la lecture agréable et facilitent la compréhension.

À savoir : documents disponibles courant février sur brysurmarne.fr ■

La parole aux élus

La face cachée de Bry



Ce début d'année 2022 est encore marqué par une nouvelle vague de COVID qui, malgré les aides gouvernementales de soutien, ne manquera pas de fragiliser encore les personnes et les familles les plus modestes. Ce contexte est l'occasion d'un éclairage sur le budget social de la ville et le CCAS (Centre Communal d'action sociale) dont il convient de saluer toutes les équipes y œuvrant.

Avec une politique et une communication municipale principalement axées sur le Cadre de Vie et les dépenses aux nouvelles infrastructures (gymnase, théâtre, prochain parking de la mairie...), nous en oublions que vivent à Bry des familles à revenus modestes dont les enfants ne partent jamais en vacances, qui sont confrontés à des fins de mois difficiles et à l'inflation des coûts du logement et de l'énergie. Elles doivent faire partie de nos priorités.

Pour l'année 2022, le budget du CCAS s'élèvera à environ 500 000 € (hors masse salariale), soit 1,3% du budget total de la ville. Les deux tiers de ce budget sont alloués aux subventions pour les associations à caractère social et nous nous en félicitons compte-tenu du travail remarquable fait auprès des personnes fragilisées. Nous pensons particulièrement à l'épicerie solidaire Le ColiBry qui est un relais indispensable auprès de certaines familles bryardes. 55 000 € seulement, sont affectés pour le secours et aides « d'urgence » alors que 18 500 € sont alloués aux colis de Noël des seniors. Nous souhaitons que le coût de ces colis soit sorti du budget social, ce n'est pas leur place, et qu'il vienne augmenter la part à redistribuer aux bryards qui en ont vitalement besoin. Nous devons également développer une vraie politique en faveur de nos jeunes défavorisés.

En termes d'équité sociale, nous souhaitons également que s'ouvre cette année une réflexion sur la refonte du calcul du Taux d'Effort. Malgré une volonté de progressivité, celui-ci est largement moins équitable que la progressivité de l'impôt sur le revenu. Nous souhaitons réhausser le plafond du quotient familial (aux alentours de 1 800 €) afin que les familles à revenu moyen ne soient plus considérées au même niveau que celles dont les revenus sont très largement supérieurs.

Sandrine LALANNE
Conseillère municipale
Groupe d'opposition « Vivons Bry »
Vivonsbry.fr
s.lalanne@bry94.fr

« Fêtes & animations : de la joie dans votre quotidien »



Chères Bryardes, chers Bryards,

Notre équipe municipale est arrivée à la tête de la municipalité en juin 2020, en pleine pandémie de la Covid-19. Depuis notre élection, notre action est lourdement impactée, parfois même empêchée, par la crise.

Concernant la vie locale, et malgré la situation sanitaire, avec Monsieur le Maire, Charles ASLANGUL, nous avons toujours tenu à maintenir autant que possible les animations. Ces temps forts sont l'occasion pour les Bryards de se rencontrer, d'échanger et de créer du lien social. C'est justement parce que nous traversons une crise majeure que nous avons pris le parti de maintenir un maximum d'animations pour égayer votre quotidien autant que possible.

Par exemple, nous avons décidé de lancer les illuminations et la crèche de Noël à vos côtés, avec de nombreux petits Bryards qui avaient le droit de vivre ces moments d'émerveillement et de féerie. Lors du marché de Noël les enfants sont venus nombreux participer aux différents ateliers manuels proposés et ont pu se balader dans la ville en calèche. Nous sommes particulièrement soucieux de permettre à la jeune génération de connaître autre chose que la seule anxiété de la crise Covid-19 dans laquelle ils grandissent.

Au-delà de Noël, ce sont tous les moments forts de notre vie locale que nous avons réussi à organiser : fêtes des voisins, brocante, forum des associations, foulées bryardes, forum du handicap, accueil des nouveaux bryards, concerts, goûter des seniors, etc. Ce fût une véritable fierté que de permettre à toutes les générations de revivre ces moments chaleureux. Je remercie les agents qui ont fait un travail remarquable en s'adaptant aux protocoles sanitaires et ont permis la tenue de toutes ces animations.

Avec la majorité, nous faisons le choix d'intensifier le retour à une vie normale et nous préparons dès à présent l'arrivée des beaux jours pour mettre sur pied de nombreuses animations locales. Notez dès à présent dans vos agendas que, lors du dernier week-end de juin, se déroulera la première édition du grand festival nautique « Marne en vogue » !

Comptez sur nous pour faire de Bry une ville animée où il fait bon vivre, tous ensemble !

Véronique CHEVILLARD
Adjointe au Maire déléguée aux Grands projets,
Fêtes et animations
Conseillère Territoriale
Groupe de la majorité municipale
« Ensemble pour Bry avec Charles Aslangul »
c.chevillard@bry94.fr

⚠ Tous les événements annoncés dans l'agenda sont susceptibles d'être annulés, modifiés ou reportés, en fonction de l'évolution du protocole sanitaire et des directives gouvernementales liées à la Covid-19. Le pass sanitaire est obligatoire pour y participer.

SAMEDI 5 FÉVRIER

Spectacle musical

BARBER SHOP QUARTET

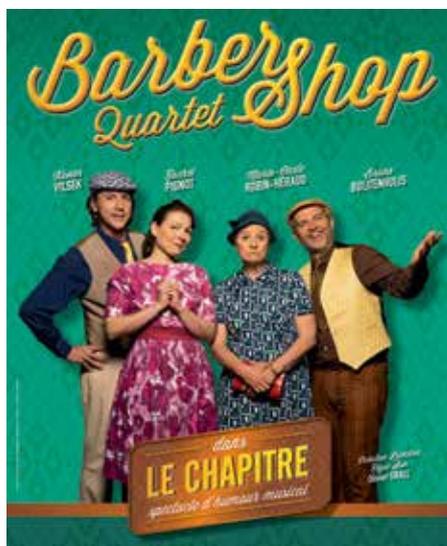
Horaires : 20h30

Lieu : Théâtre de Bry-sur-Marne

Durée : 1 h 30

Infos et réservations : theatre@bry94.fr

01 45 16 68 00/ brysurmarne.fr



VENDREDI 11 FÉVRIER

Jeunesse

100% ADOS

Venez discuter des dernières nouveautés et des coups de cœur. (à partir de 12 ans)

Horaires : 19h30

Lieu : Médiathèque

SAMEDI 12 FÉVRIER

Jeunesse

L'HEURE DES GEEKS

Venez découvrir et essayer les derniers coups de cœur jeux vidéo. (de 7 à 77 ans)

Horaires : à partir de 15h

Lieu : Médiathèque

Théâtre

LES CACHOTTIERS

Horaires : 20h30

Lieu : Théâtre de Bry-sur-Marne

Durée : 1 h 30

Infos et réservations : theatre@bry94.fr

01 45 16 68 00/ brysurmarne.fr



MERCREDI 16 FÉVRIER

Petite-enfance

CLUB DES BB LECTEURS

Venez écouter des histoires destinées aux plus petits. (0-3 ans)

Horaires : 10h30

Lieu : Médiathèque

Concert

VIVALDI LE VÉNITIEN

Horaires : 20h30

Lieu : Théâtre de Bry-sur-Marne

Durée : 1 h 30

Infos et réservations : theatre@bry94.fr

01 45 16 68 00/ brysurmarne.fr



JEUDI 17 FÉVRIER

Café Philo

« QU'EST-CE QUE LA HONTE ? »

Organisé par l'aBry Philo

Horaires : 19h

Lieu : salle de la Garenne,

2 rue de la Garenne

Ouvert à tout public

Infos et réservations : bryphilo@gmail.com

SAMEDI 19 FÉVRIER

Petite-enfance

CLUB DES BB LECTEURS

Venez écouter des histoires destinées aux plus petits. (0-3 ans)

Horaires : 10h30 et 11h15

Lieu : Médiathèque



Lecture

DES LIVRES ET VOUS

Une rencontre dédiée au roman policier. Amateurs de romans policiers, venez partager vos derniers coups de cœur et présenter vos auteurs préférés. (adultes)

Horaires : de 15h à 17h

Lieu : Médiathèque

Sur réservation à partir du 1^{er} février.



De vous à nous

Vous êtes nombreux à poser des questions sur votre ville par courrier, téléphone, courriel ou lors de rencontres. On vous répond.

“ Je suis absent lors des prochaines élections, comment donner procuration pour voter ? ”

 Rudy F.

Notre réponse :

Si vous êtes absents pour les élections présidentielles ou pour les législatives, lancer votre demande de procuration **le plus tôt possible**, en raison des délais d'acheminement de la procuration. Vous pouvez choisir librement l'électeur qui votera à votre place dans votre bureau de vote, à condition que ce dernier n'ait pas plus de deux procurations (une seule d'entre elles peut avoir été faite en France). Votre procuration est valable soit pour une seule élection ou pour une durée déterminée (maximum 1 an).

Il existe trois façons d'effectuer cette démarche :

- **en ligne** en utilisant le téléservice « Ma procuration » sur www.maprocuration.gouv.fr : une fois le mail reçu indiquant le numéro de votre demande, vous devez vous rendre avec un justificatif d'identité et le numéro de votre demande dans un commissariat de police ou gendarmerie (où qu'elle soit). Vous recevrez



ensuite un mail pour confirmer la validité (ou l'invalidité) de votre procuration.

- **en imprimant et remplissant le cerfa** disponible sur le site du gouvernement www.demarches.interieur.gouv.fr ou en mairie en y indiquant votre numéro national d'électeur et celui de la personne chargée de voter à votre place, vous devez ensuite finaliser la demande

en personne avec un justificatif d'identité dans un commissariat de police, gendarmerie ou tribunal (dont dépend votre domicile ou lieu de travail). Un récépissé vous sera ensuite remis.

- **sur place**, directement en gendarmerie ou commissariat de police muni d'un justificatif d'identité.

Vous souhaitez connaître votre numéro d'électeur ?

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE ou **interroger la mairie au 01 45 16 68 00**

Le jour du vote, l'électeur que vous avez chargé de voter à votre place devra se présenter à votre bureau de vote avec sa propre pièce d'identité et voter en votre nom. Aucun document justificatif n'est nécessaire, car la mairie aura reçu le récépissé en amont de la demande de procuration. ■

“ Je reçois de nombreux mails de différents organismes, comment être sûre que ce ne soit pas une arnaque ? ”

 Sophie L.

Notre réponse :

Depuis le début de l'année, les commissariats de police observent une recrudescence de plaintes contre des mails frauduleux et des arnaques, par courriels ou sms, se présentant comme étant envoyés par des organismes officiels (gendarmeries, impôts, Assurance maladie, Compte Personnel de Formation, Caisse d'Allocations Familiales...). Plusieurs techniques sont employées, du lien dans le corps du mail à la pièce jointe ou au formulaire à remplir, alors restez vigilants !

Ces techniques de fraudes, courantes sur internet, visent à obtenir des informations personnelles et confidentielles ou à vous soutirer de l'argent. De manière générale, il est important de vérifier l'adresse email, car en cas de fraude, elle ne dispose pas du nom de domaine de l'entité (ce qui



vient après le @). Via un sms ou un appel, vérifiez le numéro de téléphone. Prendre connaissance du contenu du mail, qui doit vous alerter, notamment lors d'une promesse ou la réclamation d'une somme d'argent inattendue. Dans tous les cas, il convient de ne jamais cliquer sur les liens de ces messages, privilégiez la connection à votre espace personnel. Si ce n'est pas une arnaque, vous y retrouverez

les informations communiquées. Enfin, gardez en tête que les entités officielles ne demandent jamais d'informations personnelles ou confidentielles telles que les mots de passe, le RIB, le numéro de carte bancaire (...) hors de votre espace personnel sur leur site. Les bons réflexes, c'est aussi de signaler la tentative d'arnaque à différents organismes, en fonction de sa nature :

- **pour signaler un site frauduleux** : phishing-initiative.fr ou www.internet-signalement.gouv.fr

- **pour signaler un courriel ou un site suspect**, www.signal-spam.fr

- **pour signaler un SMS**, www.33700.fr

- **Numéro vert** : Info Escroqueries au 0 805 805 817 (appel gratuit depuis la France) du lundi au vendredi de 9h à 18h30 ■

PHARMACIES DE GARDE*

Dimanche 6 février Pharmacie Jules Ferry

117 boulevard d'Alsace Lorraine
94170 Le Perreux-sur-Marne
01 43 24 41 44

Dimanche 13 février Pharmacie du RER

53 boulevard du General Gallieni
94360 Bry-sur-Marne
01 41 77 16 96

Dimanche 20 février Pharmacie de la Mairie

218 rue Pierre Brossolette
93160 Noisy-le-Grand
01 43 03 31 30

Dimanche 27 février Pharmacie Crouchet

33 boulevard d'Alsace Lorraine
94170 Le Perreux-sur-Marne
01 43 24 41 54

*Sous réserve de modifications de dernière minute.
Retrouvez toutes les gardes en temps réel sur monpharmacien-idf.fr

Pour les gardes de nuit (après 20 h) : se renseigner au commissariat de Nogent. Tél : 01 45 14 82 00.



Une petite annonce à faire passer pour de l'aide à la personne ?

Espace emploi

Rez-de-chaussée du bâtiment administratif
Rue Félix Faure

Tél. : 01 45 16 68 40

mail : mairie@bry94.fr

www : brysurmarne.fr

ÉTAT-CIVIL

Naissances

Bienvenue à Gabriel Duprey, Simon Masy, Théo Casanova Paichard, Marie Lebranchu

Mariages

Toutes nos félicitations à Devashi Andianah et Alexandre Mahaux

Pacte civil de solidarité (PACS)

Toutes nos félicitations à Charline Robert et Florian Ferrari

Décès

Toutes nos condoléances pour les décès de Monsieur Olivier Dupuy, Madame Lucie WOITRAIN, Madame Marie-Laure Palizzotto



S'inscrire sur l'annuaire opérationnel d'alerte à la population

Mis en place dans le cadre du Plan communal de sauvegarde (PCS), les personnes figurants sur cet annuaire recevront un SMS pour les avertir de la situation en cas de risques majeurs sur le territoire. Complétez le formulaire sur bry94.fr et faites-le parvenir à la Police municipale (sur place ou par voie postale).

Vous ne recevez pas la Vie à Bry ?

01 45 16 68 00

NUMÉROS UTILES

Urgences

112

(numéro européen)

Urgences médicales
Samu - Sami

15

Police municipale

01 45 16 68 22

Police

17

Sapeurs-pompiers

18

N° Violences femmes info

3919

N° Enfance en danger

119

N° national canicule

0 800 06 66 66

Grand froid

01 45 16 68 22

Besoin d'un conseil

conjugal, d'urbanisme etc. Retrouvez l'ensemble des permanences en mairie sur

brysurmarne.fr

Emballages & papiers

Tous les jeudis matin

Déchets verts

Sur rendez-vous
01 48 71 59 13
environnement@pemb.fr

Déchets ménagers

2, 3 ou 4 fois selon les secteurs*

Encombrants Collectifs

1 vendredi / 2 selon secteurs*
Individuels sur rendez-vous au 0 800 611 544 (n° vert)

Déchèterie

Transférée à Noisy

9 rue de la Plaine
Tous les jours sauf jeudi**

* Retrouvez les secteurs sur parisestmarnebois.fr

** Retrouvez les horaires sur noisylegrand.fr

CONCOURS INTERCOMMUNAL D'ARTS GRAPHIQUES



"FEMMES ENGAGÉES AUX XXE ET XXI SIÈCLES"

Dans le cadre de la prochaine édition de la journée internationale des droits des femmes le 8 mars 2022, participez au concours et illustrez le portrait d'une femme engagée à travers le dessin, la peinture, le collage...

Dépôt
des dossiers
jusqu'au
25 février

Un jury
décernerá
les prix

Exposition
itinérante
en 2022
et 2023



Intercommunalité Paris Est Marne&Bois

13 communes 510 000 habitants

pour plus de renseignements et votre inscription rendez-vous sur www.parisetmarnebois.fr ou flashez le QR code !

